

LIBRARY

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 21 mars 1974
PC/ab

remis au telex à :

432

PRIORITE P 1

NOTE BIO COM (74) 64 aux Bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

Réunion de la Commission

Au cours de sa conférence de presse du 21 mars, le Porte-Parole a notamment abordé les points suivants :

1. - Politique énergétique :

La Commission a poursuivi ses délibérations sur la politique commune de l'énergie et la préparation d'un ensemble de communications au Conseil à ce sujet. Dans ce contexte, elle a notamment envisagé la possibilité qu'un organisme décentralisé soit créé pour gérer, suivant les directives politiques des Institutions, et sous le contrôle de la Commission, certains des instruments possibles d'une politique communautaire. La Commission reprendra ses travaux sur ce thème au mois d'avril. Dans l'intervalle, M. Simonet aura recueilli l'avis du comité de l'énergie sur les diverses formules préparées sous son autorité. Ce comité se réunira le 5 avril.

2. - Propositions de mesures d'aide exceptionnelle en faveur des pays en voie de développement les plus affectés par certains mouvements de prix internationaux

La Commission a approuvé une communication au Conseil, proposant que la Communauté prenne l'initiative de faire appel à tous les pays riches pour qu'ils se joignent à elle dans un effort d'aide exceptionnelle en faveur des pays pauvres dont la situation financière est gravement détériorée par les mouvements de prix internationaux.

Concrètement la Communauté pourrait proposer la création d'un Fonds mondial de l'ordre de 3 milliards de dollars, auquel elle pourrait contribuer pour une somme d'environ 500 millions de dollars. Cette proposition, si elle était acceptée par le Conseil en temps voulu, pourrait être lancée le cas échéant, lors de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux problèmes des matières premières et du développement.

M. Cheysson illustrera cette proposition lors d'une conférence de presse cet après midi à 16 heures. Le texte de son intervention ou un résumé vous sera envoyé ultérieurement .

3. - Droit de la Mer

Sur proposition du Président Ortoli, la Commission a adopté une communication au Conseil en vue de dégager une attitude commune de la Communauté lors de la prochaine session de la Conférence du droit de la Mer, qui se tiendra à Caracas à partir du mois de juin. Cette conférence doit notamment étudier le régime international à appliquer aux ressources du fond des mers et des océans ainsi que les mesures destinées à protéger le milieu marin et à prévenir sa pollution.

./.

4. - Affaires sociales

Le vice-président Hillery a présenté à la Commission trois documents au sujet des actions à mettre en oeuvre dans le cadre du Programme d'action sociale. Ces actions concernent :

- les travailleurs migrants,
- la création d'un centre européen de formation professionnelle
- la protection des travailleurs en cas de fusions de sociétés ainsi que de concentrations d'entreprises.

Ces propositions pourraient être adoptées la semaine prochaine par la Commission.

5. - GKN/Miles Druce

Suite à une ordonnance de référé du Président de la Cour de Justice des Communautés européennes en date du 16 mars 1974, la Commission a adressé le 20 mars un telex à la société GKN par lequel elle demande à celle-ci de remettre son offre publique d'achat sur les actions de Miles Druce à une date postérieure au délai qu'elle avait fixé dans sa décision du 14 mars 1974 pour la prise d'effet de cette décision.

Vous vous rappelez qu'en date du 14 mars 1974, la Commission avait autorisé la concentration GKN/Miles Druce au titre de l'article 66 paragraphe 1 du traité CEECA et qu'elle avait fixé un délai de trois semaines après notification pour la prise d'effet de la décision, afin de donner à Miles Druce la possibilité de former un éventuel recours en annulation et d'introduire, si elle le souhaite, une demande en référé.

D'autre part, veuillez prendre note des visites suivantes de membres de la Commission :

le vice-président Hillery sera à Berlin, le lundi 25 mars pour représenter la Commission lors de l'ouverture de la réunion de la Commission parlementaire mixte CEE-Turquie.

le vice-président Scarascia Mugnozza sera à Bonn, le mercredi 27 mars où il aura des entretiens avec le ministre fédéral des transports M. Lauritzen. Les discussions porteront sur la préparation d'un Conseil des ministres des transports pour une date qui reste à fixer.

AMITIES

B. OLIVI